

## OBJECTIF(S)

- Choisir la procédure d'achat adaptée aux besoins de la copropriété et identifier les prérogatives de la copropriété lors de la passation des marchés de travaux

## NIVEAU & PUBLIC

### SPÉCIALISATION

Gestionnaires, Responsables techniques, et toutes personnes appelées à diriger des travaux en copropriété

**Prérequis :** Avoir une expérience de la gestion, de l'entretien, et de l'amélioration des immeubles en copropriété

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Durée :** 1 jour (soit 8 heures)

**Moyens pédagogiques :** Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

**Matériel nécessaire :** vidéo projecteur, paper-board

**Effectif maximum :** 20

## INTERVENANT(S)

**Formateur :** Formateur/Professionnel et enseignant spécialisé en droit de la construction et en droit de l'urbanisme

*Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM*

## TARIFS

**Adhérent FNAIM :** 220 € HT

**Non Adhérent FNAIM :** 320 € HT

## PROGRAMME

### PRÉAMBULE :

- Le contexte économique et le contexte juridique ; Les principes juridiques des marchés de travaux.

### I - LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LES MARCHÉS DE TRAVAUX

- Le maître d'ouvrage - l'AMO – la maîtrise d'œuvre – le bureau de contrôle – l'entreprise – le sous-traitant – le coordonnateur SPS et le fabricant.

### II - LA PRÉPARATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

- L'évaluation des besoins en termes de résultat attendu (délais, d'exigences et de contraintes) ;
- Les différents types de marché (à tranches conditionnelles, à bons de commande) ;
- Le dossier de consultation. Comment le préparer ? Le choix de l'entreprise.

### III - LES PIÈCES CONSTITUTIVES D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX

- Les documents généraux : code civil – NFP 03.001 – règles de l'art ;
- Les documents particuliers : l'acte d'engagement – le CCAP – le CCTP – les plans.

### IV - L'EXÉCUTION ET LE SUIVI DU MARCHÉ DE TRAVAUX

- L'exécution financière : avances, l'acompte, le paiement, les garanties (retenue de garantie, caution) ;
- Les modifications possibles en cours de marché. La sous-traitance ;
- Les difficultés rencontrées en cours d'exécution du marché (pénalités, réfaction) ; Comment faire face à la défaillance d'une entreprise ?

### V - LA FIN DU MARCHÉ DE TRAVAUX

- La résiliation du marché - La réception des travaux

### VI - LES GARANTIES POST RÉCEPTION ET LES ASSURANCES CONSTRUCTION (PARFAIT ACHÈVEMENT ; BON FONCTIONNEMENT ; DÉCENNALE, LA D.O.)



Programme accessible  
aux personnes  
en situation de handicap